



6 mai 2022

T-PD43(2022)OJ

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

CONVENTION 108

43^{ème} Réunion plénière – Reportée en novembre 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR

15 juin 2022 (10h30 CET) – 17 juin 2022 (13h00 CET)

Strasbourg, Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, salle 9

www.coe.int/dataprotection

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux

	Tous les horaires sont en CET	15 juin	16 juin	17 juin
<i>Début</i>	9h30			FIN DE LA REUNION
<i>Pause</i>	13h00	<i>Pause</i>		
<i>Reprise</i>	14h30			
<i>Fin</i>	18h00	<i>Fin</i>		

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2021)42RAPAbr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 42 ^{ème} Réunion plénière (17-19 novembre 2021)
	Rapport abrégé de la 55 ^{ème} Réunion du Bureau (23-25 septembre 2021)
T-PD(2021)WP2022-2025	Programme de travail du Comité 2022-2025
T-PD(2017)Règlement <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de la Présidente
	4. Communication du secrétariat
	5. Convention 108+, état des signatures et ratifications
	Tour de table sur l'état des procédures de ratification. <u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un tour de table invitant les Etats Parties qui n'ont pas encore ratifié la C108+ à présenter l'état d'avancement de leurs procédures de ratification internes.
<ul style="list-style-type: none"> - Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108 - Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108 - Protocole d'amendement 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention 108+ : état des signatures et ratifications • Convention 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Rapport d'expert Costa-Rica (seulement en anglais)	Costa Rica <u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera de la suite à donner.
	6. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+
Mandat <i>Pro memoria</i>	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi

<p>T-PD(2021)9rev2 Nouveau 18.05.22</p> <p>T-PD(2018)20rev11 T-PD(2018)21rev11</p>	<p><u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.</p> <p>- Projet de Règlement intérieur - Document préparé par le secrétariat</p> <p>Pro memoria : Rapport d'expert sur le mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+ : processus et raisonnement et Questionnaire</p>
<p>T-PD-BUR(2021)5 Note d'information sur les procédures des différents mécanismes de suivi (seulement en anglais) <i>Pro memoria</i></p>	<p>Document préparé par le secrétariat</p>
<p>7. Identité numérique</p>	
<p>T-PD(2021)2rev7 Nouveau 24.05.22</p> <p>T-PD(2021)2rev6Mos Compilation NDI Nouveau 11.05.22</p>	<p>Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters</p> <p><u>Action requise</u> : le Comité prendra note de la présentation par l'expert du projet de Lignes, tiendra un échange de vues sur le document directrices et les commentaires écrits reçus afin de finaliser et d'adopter le document.</p>
<p>T-PD(2021)8rev2 Nouveau 17.05.22</p> <p>T-PD(2021)8rev2Mos Compilation AML/CFT (seulement en anglais)</p>	<p>8. Projet de lignes directrices sur les implications pour la protection des données des mécanismes d'échanges interétatiques de données pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et à des fins fiscales</p>
<p>T-PD(2021)4rev (seulement en anglais) <i>Pro memoria</i></p> <p>T-PD(2014)05 <i>Pro memoria</i></p>	<p>Présentation par le rapporteur et le Secrétariat</p> <p><u>Action requise</u> : le Comité prendra note de la présentation par l'expert, du rapporteur et le secrétariat sur le Projet de Lignes directrices, ainsi que des commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.</p>
<p>9. Interprétation des dispositions de l'Article 11 de la Convention 108 modernisée</p>	
<p>T-PD(2021)7</p> <p>T-PD(2021)7Mos</p>	<p>Présentation par l'expert principal, M. Joe Cannataci, Chef du Département Politique de l'Information et Gouvernance, Faculté des Média et des Sciences du Savoir, Université de Malte</p> <p><u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par le rapporteur et le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.</p>

	10. Les clauses contractuelles dans le contexte des flux transfrontaliers de données
T-PD(2022)1rev2Mos (seulement en anglais) T-PD(2022)1rev3 Nouveau 06.07.22 Contrat-type -Flux transfrontalières des données Guide explicatifs des flux transfrontaliers EU – Les clauses contractuelles standards (seulement en anglais)	Expert: Pr. Pablo Palazzi, Directeur du “Centre de Technologie et Société (CETyS) de l’Université de San Andrés <u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par l’expert, le rapporteur et le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.
	11. Coopération avec d’autres instances du Conseil de l’Europe
	<u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat
	12. Vue d’ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données
	Document d’information sur les activités de coopération préparé par le Secrétariat <u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat
	13. Observateurs
T-PD(2022)3 Nouveau 11.05.22 Liste des observateurs T-PD(2018)04Rev3 <i>Pro memoria</i>	Demandes de l’Organisation des Etats américains, et de la Commission de l’Informatique et des Libertés (CIL) du Burkina Faso à participer aux réunions du Comité

	14. Prochaines réunions
	<p><i>Dates et lieu des réunions en 2022 :</i></p> <p><u>Bureau :</u> 56^{ème} Réunion du Bureau : 21-23 septembre (Paris) 57^{ème} Réunion du Bureau : 14-16 décembre (Strasbourg)</p> <p><u>Réunions Plénières :</u> 44^{ème} Réunion Plénière : 16-18 novembre (Strasbourg)</p> <p><i>Dates et lieu des réunions en 2023 :</i></p> <p><u>Bureau :</u> 58^{ème} Bureau: 22-24 Mars (Paris) 59^{ème} Bureau: 27-29 Septembre (Paris) 60^{ème} Bureau: 12-14 Decembre (Strasbourg)</p> <p><u>Réunions plénières:</u> 45^{ème} Réunion Plénière : 14-16 Juin (Strasbourg) 46^{ème} Réunion Plénière : 15-17 Novembre (Strasbourg)</p> <p><u>Action requise :</u> le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>
	15. Prix Stefano Rodotà
	Mme Sabrina Nucciotti, lauréate du prix Rodotà 2022 dans la catégorie « articles » - Présentation de son travail sur « European Health Data Sharing is on the wrong track - How the distributed machine learning system, Personal Health Train (PHT), can overcome the European privacy barriers to health data sharing for medical research ».
	16. Commissaire à la Protection des données
	<u>Action requise :</u> le Comité prendra note des informations fournies par le Commissaire et par le secrétariat.
	17. Questions diverses